

2022

ECAIT CANADA RAPPORT DE DONNÉES

PRÉPARÉ PAR
DAVID DREWERY, PH. D.
JUIN, 2023

 **CEWIL** |  **ECAIT**
CANADA



Ce projet est financé en partie par l'Initiative
d'apprentissage innovant intégré au travail
du gouvernement du Canada

| Canada 

 **CEWIL** |  **ECAÏT**
CANADA



SOMMAIRE

Le présent rapport donne un aperçu de l'état de l'apprentissage intégré au travail (AIT) au Canada en 2022. Il est fondé sur des données recueillies auprès de quatre sources, soit le répertoire national de l'AIT, les données nationales sur les mandats co-opératifs, des sondages éclairés et le rapport sur le programme iHub. Le rapport englobe au total 92 établissements d'enseignement postsecondaire partout au Canada. Il convient de noter que ces données ont été remises sur une base volontaire et qu'elles ont été les seules à être utilisées pour façonner ce rapport sur l'AIT au Canada.

Les données nationales sur l'AIT ont permis de constater que 3 413 programmes d'AIT ont été offerts dans le cadre de 13 disciplines d'études et de 8 niveaux d'études, du diplôme au doctorat. L'enseignement coopératif, les stages et les placements en milieu pratique représentaient les deux tiers de tous les programmes d'AIT. C'est toutefois dans les disciplines de l'architecture, du génie et des technologies connexes, des affaires, de la gestion et de l'administration publique, ainsi que de la santé et des domaines connexes que l'on retrouvait le plus souvent la notion d'AIT.

Celle-ci était principalement répandue aux niveaux du baccalauréat et du diplôme.

Les données nationales sur les mandats coopératifs ont révélé que 42 établissements offraient plus de 800 programmes coopératifs uniques. Un programme coopératif sur trois était obligatoire, et trois programmes coopératifs sur quatre étaient accrédités par ECAIT. Parmi tous les programmes, il y a eu quelque 79 000 inscriptions, dont 19 % étaient des inscriptions d'étudiantes et étudiants provenant de l'étranger. Le programme de génie comptait la plus grande part des inscriptions aux programmes coopératifs (34 %). Il était suivi des programmes des affaires et de l'administration (18 %), puis des sciences (12 %). Les personnes inscrites aux programmes d'enseignement coopératif gagnaient en moyenne entre 2 617 \$ (dans les programmes de santé et les programmes juridiques) et 3 964 \$ (dans les programmes de mathématiques et de finances). Les frais payés par la population étudiante dans le cadre des programmes coopératifs se situaient entre 600 \$ et 700 \$.

Plus de la moitié (52 %) de tous les emplois coopératifs se trouvaient en Ontario. Toutefois, d'après les données de l'Université de Waterloo extraites de cet ensemble de données, 42 % de tous les emplois coopératifs étaient situés en Ontario, tandis que 5 % des emplois coopératifs se trouvaient à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Les données de l'enquête Pulse ont montré que le pourcentage d'étudiants obtenant des postes d'AIT s'est amélioré de 2021 à 2022, tant dans les collèges/écoles polytechniques que dans les universités. À presque tous les points de collecte des données, les taux de jumelage étaient plus élevés en 2022 par rapport à l'année précédente. De plus, les données des sondages éclairés ont démontré que les expériences d'AIT offertes par les universités étaient plus susceptibles d'inclure le télétravail que de ne pas l'inclure. À l'inverse, les expériences d'AIT offertes par les collèges et les écoles polytechniques étaient plus susceptibles d'être offertes en personne qu'à distance.

D'autres données recueillies laissent entendre qu'une grande partie des activités du réseau de prestation de services à l'appui de l'AIT (p. ex. les salons de l'emploi) ont été tenues en ligne en 2022, mais que ces activités pourraient passer à un format en personne en 2023.

Enfin, les données tirées du rapport sur le programme iHub ont révélé des avantages remarquables pour les personnes participantes étudiantes, dont bon nombre d'entre elles se sont identifiées comme membres de groupes en quête d'équité. En outre, le programme iHub a appuyé des types d'AIT moins courants que d'autres, en particulier de l'AIT du type « projets et recherches – communauté/industrie ». En moyenne, la population étudiante du programme iHub a reçu 1 019 \$ en rémunération financière et environ le tiers de cette population a touché d'autres avantages quasi monétaires ou tangibles, comme des bons de voyage et des logiciels.

En réunissant les données recueillies auprès de ces quatre sources, force est de constater la diversité et la puissance des expériences d'AIT offertes par les établissements d'enseignement supérieur du Canada. Qui plus est, elles témoignent de la résilience et de la croissance de l'AIT au Canada l'an dernier, et ce malgré une profonde incertitude sociale et économique.

MOT DE REMERCIEMENT

ECAIT CANADA TIENT À REMERCIER LES ÉTABLISSEMENTS SUIVANTS D'AVOIR FOURNI LES DONNÉES INTÉGRÉES À CE RAPPORT :

Institutions	a	b	c	d	Institutions	a	b	c	d
Acadia University		*		*	George Brown College	*		*	*
Algoma University		*		*	Georgian College	*	*	*	
Algonquin College	*	*	*		Humber Institute of Technology & Advanced Learning				*
Bishop's University		*		*	John Abbott College				*
British Columbia Institute of Technology		*			Kwantlen Polytechnic University	*	*	*	
Brock University	*	*	*	*	Lambton College		*		
Camosun College	*	*	*	*	Langara College		*	*	*
Cape Breton University	*	*	*		Laurentian University		*		
Capilano University	*	*			MacEwan University	*			*
Carleton University		*	*		McGill University				*
Cégep de Trois-Rivières				*	McMaster University	*	*	*	
Centennial College		*	*		Memorial University of Newfoundland	*	*	*	
Cleveland State University		*			Mohawk College	*	*	*	
Coast Mountain College				*	Mount Allison University				*
Collège Boréal				*	Mount Royal University			*	*
College of the North Atlantic	*	*		*	Mount Saint Vincent University	*	*	*	
Concordia University	*	*	*	*	Niagara College of Applied Arts and Technology	*			
Conestoga College of Applied Arts & Technology	*	*	*		North Island College		*		*
Confederation College of Applied Arts & Technology	*	*			Nova Scotia Community College	*	*		
Dalhousie University	*	*	*		Okanagan College	*	*	*	
Douglas College		*			Olds College of Agriculture and Technology				*
Durham College of Applied Arts and Technology			*	*	Polytechnique Montréal				*
École de Technologie Supérieure	*				Queen's University	*		*	
Emily Carr University of Art + Design				*	Red River College Polytechnic	*	*	*	*
Fanshawe College		*	*		Redeemer University College	*	*	*	*

Institutions	a	b	c	d	Institutions	a	b	c	d
Saint Mary's University		*			University of Guelph	*	*		*
Saskatchewan Polytechnic	*	*			University of Lethbridge	*	*	*	*
Selkirk College	*	*		*	University of Manitoba	*	*		
Seneca College of Applied Arts & Technology	*	*	*		University of New Brunswick				*
Sheridan College	*	*	*		University of Northern British Columbia				*
Simon Fraser University	*	*	*	*	University of Prince Edward Island	*	*		*
St. Francis Xavier University	*	*		*	University of Regina	*	*	*	
St. Thomas University				*	University of Saskatchewan	*		*	
Thompson Rivers University		*		*	University of the Fraser Valley		*		
Toronto Metropolitan University [1]	*	*	*	*	University of Toronto	*	*	*	*
Trent University	*	*	*		University of Victoria	*	*	*	*
Université de Hearst	*				University of Waterloo	*	*	*	
Université de Moncton	*	*		*	University of Windsor	*	*		
Université de Sherbrooke	*	*	*	*	University of Winnipeg		*		
Université d'Ottawa		*	*		Vancouver Community College				*
Université Laval			*		Vancouver Island University	*	*	*	*
Université Sainte Anne		*			Western University	*		*	
University College of the North	*				Wilfrid Laurier University	*	*	*	
University of Alberta	*	*	*	*	York University		*		*
University of British Columbia	*	*	*	*					
University of Calgary	*	*		*					

Remarque :

Les exposants indiquent les sources des données, où a = répertoire national de l'AIT, b = données nationales sur les mandats coopératifs, c = sondage éclair et d = rapport sur le programme iHub.

[1] Auparavant Ryerson University.

TABLE DES MATIÈRES

<u>SOMMAIRE</u>	<u>03</u>
<u>MOT DE REMERCIEMENT</u>	<u>05</u>
<u>LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES</u>	<u>08</u>
<u>INTRODUCTION</u>	<u>09</u>
<u>À PROPOS D'ECAIT CANADA</u>	<u>10</u>
<u>APPRENTISSAGE INTÉGRÉ AU TRAVAIL (AIT)</u>	<u>11</u>
<u>DONNÉES NATIONALES SUR L'AIT EN 2022</u>	<u>15</u>
<u>DONNÉES NATIONALES SUR LES MANDATS COOPÉRATIFS EN 2022</u>	<u>19</u>
<u>DONNÉES ISSUES DU SONDAGE ÉCLAIR 2022</u>	<u>24</u>
<u>DONNÉES SUR LE PROGRAMME IHUB POUR 2022</u>	<u>29</u>
• <u>PROFIL DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS AINSI QUE DES EXPÉRIENCES</u>	<u>31</u>
• <u>AVANTAGES POUR LA POPULATION ÉTUDIANTE</u>	<u>34</u>
<u>CONCLUSION</u>	<u>36</u>
<u>ANNEXE</u>	<u>37</u>



LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

LISTE DES TABLEAUX:

Tableau 1. Nombre de programmes d'AIT par programme d'études et type d'AIT.

Tableau 2. Nombre de programmes d'AIT par niveau d'études et type d'AIT.

Tableau 3. Nombre moyen d'heures consacrées à des expériences d'AIT, par type d'AIT.

Tableau 4. Rémunération mensuelle et horaire moyenne et frais d'enseignement coopératif par discipline d'études.

Tableau 5. Nombre de placements en 2021 et 2022 rapportés par les collèges et les universités pendant les trois trimestres.

Tableau 6. Pourcentage d'emplois à distance par session et par type d'établissement en 2022.

Tableau 7. Offres d'emploi par emplacement.

Tableau 8. Activités sélectionnées par mode.

Tableau 9. Nombre de participantes et participants du programme iHub par province/territoire et taille de l'organisation.

Tableau 10. Nombre de participantes et participants au programme iHub par type d'AIT et mode de travail.

Tableau 11. Engagements moyens par type d'AIT.

Tableau 12. Nombre de programmes d'AIT par type d'AIT et par établissement.

LISTE DES FIGURES:

Figure 1. Modèle d'apprentissage expérientiel et intégré au travail d'ECAIT Canada.

Figure 2. Pourcentage de programmes d'AIT, par type d'AIT.

Figure 3. Nombre d'inscriptions à des programmes coopératifs par discipline d'études.

Figure 4. Rémunération mensuelle moyenne par discipline d'études.

Figure 5. Nombre d'inscriptions par emplacement.



INTRODUCTION

L'année 2022 peut être qualifiée d'année de reprise. En effet, c'est à ce moment-là que des établissements d'enseignement postsecondaire et des organisations d'un océan à l'autre ont commencé à se remettre sur pied à la suite des perturbations importantes engendrées par la pandémie de COVID-19. L'année a été marquée, d'une part, par la pandémie mondiale qui ne dérogissait pas, et d'autre part, par une population confrontée à des crises financières et immobilières croissantes. De plus, des événements internationaux ont menacé la stabilité des marchés de l'énergie et de l'alimentation. Au Canada, les tendances démographiques et sociales ont compliqué les relations entre les employeurs et les personnes à la recherche d'un emploi, en plus de créer des tensions au sein de nombreuses parties du marché du travail.

Malgré tout, les établissements d'enseignement supérieur du Canada ont fait preuve d'une grande résilience. Les contributions des collèges, des écoles polytechniques et des universités à l'égard de l'économie canadienne et de la société en général ont été nombreuses. Pour quiconque portait attention, il devenait évident que les programmes d'apprentissage intégré au travail offerts par de tels établissements ont aidé à braver la tempête. Les programmes d'AIT à l'échelle du pays ont facilité l'engagement de la population étudiante en lui proposant des emplois gratifiants, en plus d'aider les employeurs à accéder aux talents dont ils avaient besoin pour régler des problèmes complexes.

Le présent rapport donne un aperçu de l'AIT au Canada en 2022. Il est fondé sur quatre sources dont les données ont été recueillies par Enseignement coopératif et apprentissage intégré au travail Canada (ECAIT). Deux d'entre elles, soit le répertoire national de l'AIT et les données nationales sur les mandats coopératifs, visaient à comprendre la portée de l'AIT à l'échelle du pays. Les sondages éclairés visaient quant à eux à surveiller les fluctuations des taux d'embauche des programmes coopératifs et d'AIT de 2021 à 2022. Enfin, le rapport sur le programme iHub avait pour objectif de brosser le portrait des personnes participantes et des expériences offertes dans le cadre du programme iHub d'ECAIT.

Le rapport présente d'emblée un aperçu d'ECAIT Canada et sa définition de l'AIT, puis les faits saillants des données recueillies auprès de ces quatre sources.



À PROPOS D'ECAIT CANADA

Enseignement coopératif et apprentissage en milieu de travail Canada (ECAIT Canada), anciennement l'Association canadienne pour l'éducation coopérative, est l'organisme chef de file pour l'apprentissage intégré au travail au pays.

ECAIT collabore avec des établissements postsecondaires, des membres de la collectivité, des employeurs, les gouvernements et des personnes étudiantes pour soutenir l'apprentissage intégré au travail (AIT). L'AIT est un modèle et un processus d'enseignement par l'expérience qui intègrent formellement et intentionnellement la formation universitaire d'une étudiante ou d'un étudiant à un apprentissage en milieu de travail ou dans un milieu de pratique. Les expériences d'AIT incluent normalement un partenariat de mobilisation entre un établissement universitaire, une organisation ou un employeur d'accueil et une personne étudiante. L'AIT va de pair avec le cours ou le programme d'études et comprend la réalisation de résultats d'apprentissage liés à l'employabilité, à l'engagement personnel et à l'acquisition continue du savoir.

Depuis 1973, les membres d'ECAIT Canada, provenant d'établissements d'enseignement postsecondaire de partout au pays, travaillent en partenariat pour élaborer des ressources afin de promouvoir la mise en place de programmes d'apprentissage intégré au travail pour les personnes étudiantes de niveau postsecondaire de très grande qualité. Cette mission est menée à bien grâce à un réseau d'intervenantes et d'intervenants en AIT à l'échelle du pays, ainsi que par l'établissement de normes nationales, la promotion de la valeur de l'apprentissage intégré au travail pour les étudiantes et étudiants de niveau postsecondaire et la prestation d'occasions d'apprentissage et de l'échange des pratiques exemplaires.

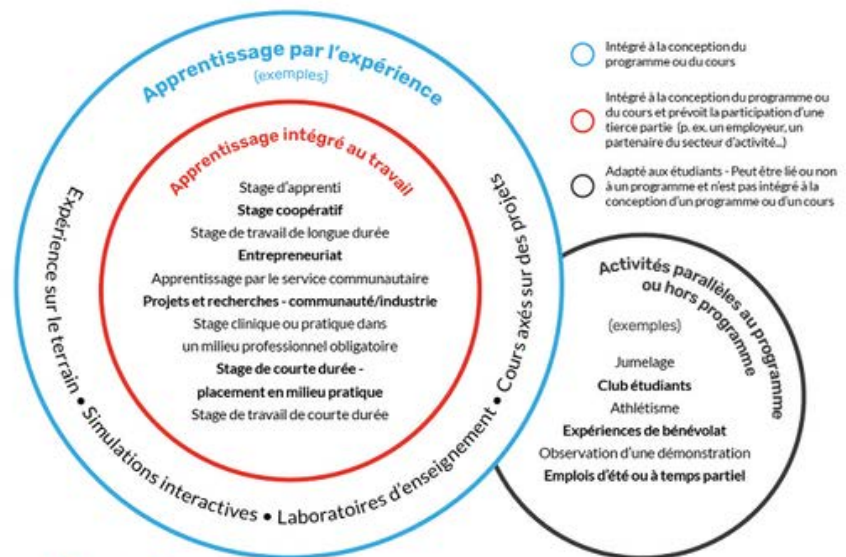


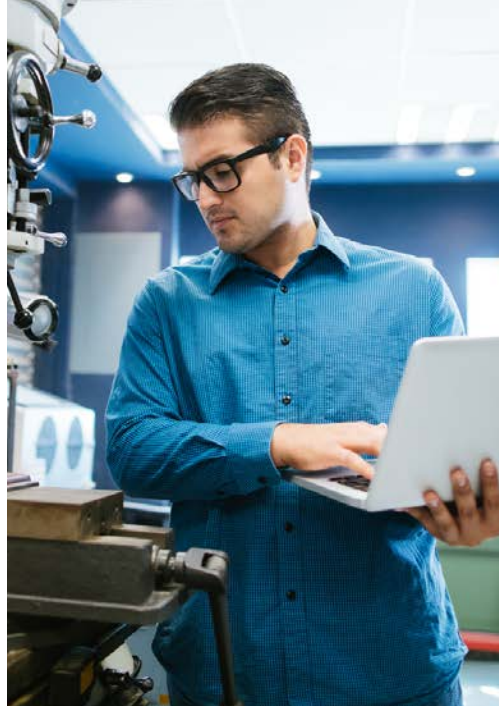
APPRENTISSAGE INTÉGRÉ AU TRAVAIL (AIT)

ECAIT Canada définit l’AIT comme étant une forme d’éducation expérientielle pédagogique qui intègre formellement la formation universitaire d’une étudiante ou d’un étudiant à des expériences de qualité en milieu de travail ou dans un milieu de pratique. Les expériences d’AIT incluent un partenariat de mobilisation regroupant au moins un établissement universitaire, une organisation d’accueil et une personne étudiante. L’AIT peut aller de pair avec le cours ou le programme d’études et comprend, pour l’étudiante ou l’étudiant, la réalisation d’objectifs et de résultats d’apprentissage liés à l’employabilité, à l’agentivité, aux connaissances, au transfert de compétences et à l’acquisition continue du savoir. La figure 1 illustre la relation entre l’AIT et l’apprentissage expérientiel.



Figure 1. Modèle d’apprentissage expérientiel et intégré au travail d’ECAIT Canada





ECAIT Canada reconnaît neuf types d'AIT, qui sont définis comme suit :

STAGES APPRENTIS

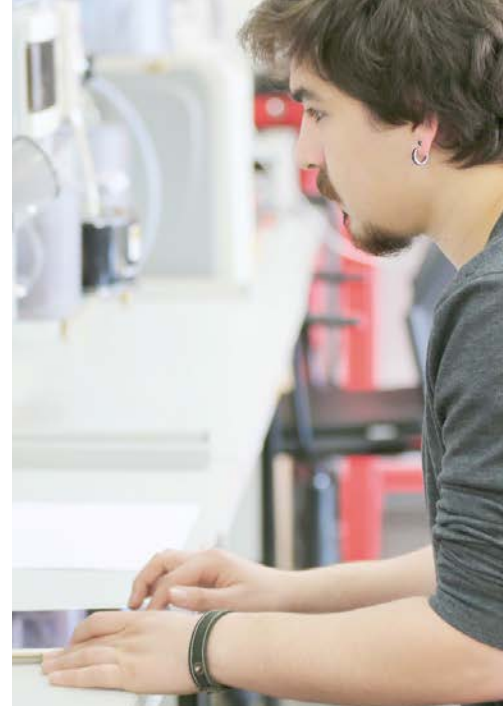
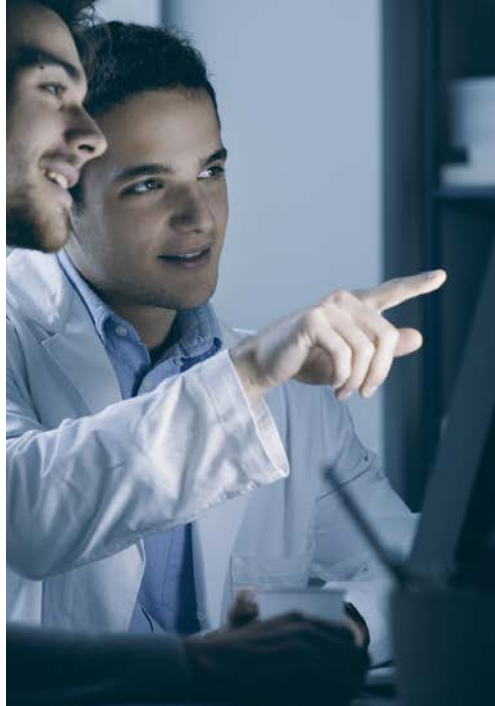
Le stage apprenti repose sur une entente conclue entre une personne (une apprentie ou un apprenti), qui souhaite apprendre un métier spécialisé, et un employeur qui a besoin d'une personne qualifiée et qui est disposé à parrainer la personne apprentie et à lui fournir une expérience pratique rémunérée dans son domaine d'emploi. Ce stage est effectué sous la direction d'un compagnon d'apprentissage et dans un milieu de travail qui permet l'apprentissage des tâches, des activités et des fonctions d'une travailleuse qualifiée ou d'un travailleur qualifié. La formation d'apprenti consiste en une combinaison d'apprentissage en milieu de travail (à hauteur d'environ 80 %) et de formation technique en classe (approximativement 20 %), et elle peut prendre de deux à cinq ans en fonction du métier choisi. L'expérience en milieu de travail et la formation technique sont toutes deux des composantes essentielles de l'expérience d'apprentissage.

PROJETS ET RECHERCHES - COMMUNAUTÉ/INDUSTRIE

L'étudiante ou l'étudiant participe à un projet de recherche qui se déroule principalement en milieu de travail, notamment des projets de consultation et de conception ainsi que des projets de recherche au sein de la communauté.

APPRENTISSAGE PAR LE SERVICE COMMUNAUTAIRE

L'apprentissage par le service communautaire intègre des activités concrètes d'apprentissage au service de la communauté à l'enseignement en classe et à la réflexion critique en vue d'enrichir l'expérience d'apprentissage et de renforcer les communautés. Les étudiantes et étudiants travaillent en partenariat avec un organisme communautaire, appliquant les connaissances propres à leur discipline à un défi déterminé par l'organisme.



STAGE COOPÉRATIF

Dans le cadre du modèle coopératif, l'étudiante ou l'étudiant alterne entre des sessions d'études en classe et des stages de travail rémunérés. Le stage coopératif est composé de plusieurs stages de travail consécutifs, effectués au cours de différentes sessions d'études. Ces derniers permettent à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir de l'expérience dans un milieu de travail lié à son domaine d'études. Le nombre de stages que la personne étudiante doit effectuer varie d'un programme à l'autre; néanmoins, le nombre d'heures consacrées aux stages doit représenter au moins 30 % du programme de formation pour les programmes de plus de deux ans ou 25 % pour les programmes de deux ans et moins.

ENTREPRENEURIAT

Il permet à l'étudiante ou à l'étudiant, avec obtention de crédits d'études, de profiter de ressources, d'un espace, de mentorat ou de fonds pour prendre part aux premières étapes du processus de démarrage d'une entreprise ou pour faire avancer des idées s'inscrivant dans la réalité du monde actuel.

STAGE DE TRAVAIL DE LONGUE DURÉE

Ce modèle comporte habituellement un stage, ou bien une expérience en milieu pratique, supervisé, structuré, rémunéré ou non, propre à une discipline particulière en vue d'obtenir un crédit ou un stage pratique ou de profiter d'une expérience en milieu pratique. Les stages de travail peuvent se dérouler pendant un programme de formation ou une fois tous les cours associés à ce dernier terminés, mais avant la remise du diplôme. Bien qu'il n'y ait pas de limites formelles, la durée de ces stages est habituellement de 12 à 16 mois.



STAGE DE COURTE DURÉE - PLACEMENT EN MILIEU PRATIQUE

Un tel placement permet aux étudiantes et étudiants de profiter d'une expérience pratique intensive à temps partiel ou à court terme dans un milieu cadrant avec leur domaine d'études. Un stage de courte durée – placement en milieu pratique ne nécessite pas nécessairement une supervision par une professionnelle ou un professionnel autorisé, et les heures d'expérience de travail accumulées ne sont pas requises pour obtenir une certification professionnelle. Les placements en milieu pratique englobent toutes les expériences de formation en milieu de travail qui ne s'inscrivent pas dans une autre forme de stage, comme les stages coopératifs, les stages cliniques, les stages pratiques et les stages de travail.

STAGE CLINIQUE DANS UN MILIEU PROFESSIONNEL OBLIGATOIRE

Selon ce modèle, l'expérience de travail est acquise sous la supervision d'une personne professionnelle agréée ou autorisée chevronnée (p. ex. une perceptrice ou un précepteur) dans toute discipline qui exige une expérience de travail pratique pour obtenir un permis d'exercice ou une certification professionnelle. En général, ce type de stage n'est pas rémunéré, et comme les activités sont réalisées dans un milieu supervisé, l'étudiante ou l'étudiant n'a habituellement pas une charge de travail ou des dossiers qui lui sont propres.

STAGES DE TRAVAIL DE COURTE DURÉE

Ce modèle intègre à un programme d'enseignement un ou deux stages de travail (habituellement à temps plein), qui permettent à l'étudiante ou à l'étudiant d'acquérir de l'expérience dans un milieu de travail lié à son domaine d'études et/ou à ses objectifs de carrière.

DONNÉES NATIONALES SUR L'AIT EN 2022

*EN 2022, 53 ÉTABLISSEMENTS ONT
DÉCLARÉ AVOIR OFFERT 3 413
PROGRAMMES D'AIT.*

ECAIT Canada est fière d'offrir des renseignements sur l'AIT grâce au répertoire national de l'AIT. Les responsables de l'administration et de la gestion de l'AIT dans les établissements d'un bout à l'autre du Canada ont été invités à fournir des renseignements détaillés sur leurs programmes d'AIT, y compris les mandats et les niveaux. À titre de rappel, les données ont été fournies à ECAIT sur une base volontaire. Par conséquent, les données indiquées ci-dessous n'englobent pas forcément tous les établissements au Canada qui offrent l'AIT.

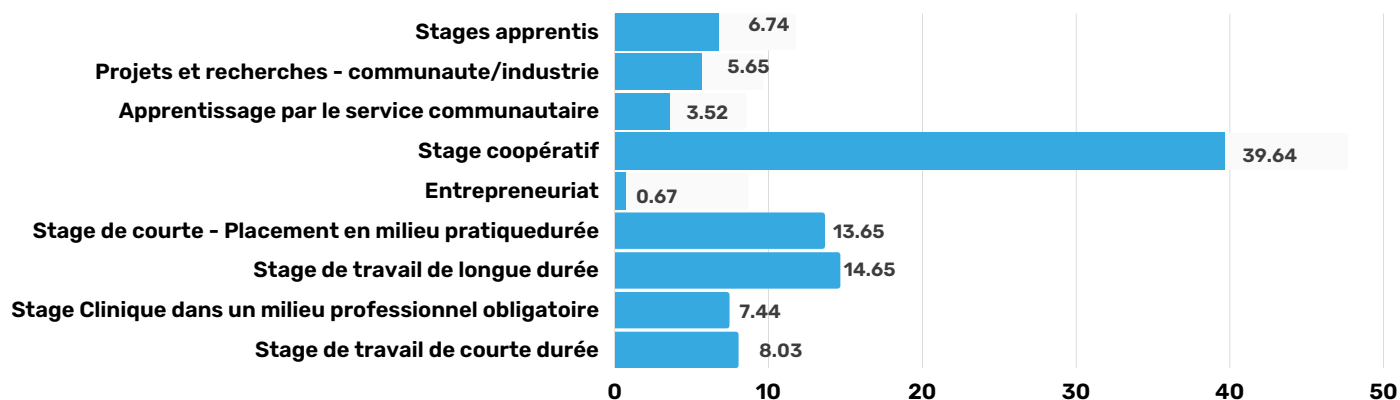
En 2022, 53 établissements ont déclaré avoir offert 3 413 programmes d'AIT. La figure 2 présente les pourcentages associés à ces programmes, classés par type d'AIT. Quatre programmes d'AIT sur dix étaient des programmes coopératifs.





Ils sont suivis des stages de travail de longue durée et des stages de courte durée – placement en milieu pratique comme autres types d’AIT couramment offerts. Ces trois types d’AIT représentent les deux tiers de tous les programmes d’AIT au Canada. Moins d’un pour cent de tous les programmes d’AIT étaient des programmes d’entrepreneuriat.

Figure 2. Pourcentage de programmes d’AIT, par type d’AIT



Les données sur les disciplines d’études suggèrent que l’AIT a été offert dans 13 disciplines (y compris la catégorie « autre »). Le tableau 1 présente le nombre de programmes d’AIT par discipline d’études et type d’AIT. L’AIT était principalement répandu dans les domaines de l’architecture, du génie et des technologies connexes, où un programme sur cinq (17 %) s’inscrivait dans cette discipline. L’AIT était également courant dans les secteurs des affaires, de la gestion et de l’administration publique (15 % de tous les programmes d’AIT), de la santé et des domaines connexes (14 % de tous les programmes d’AIT). C’est toutefois dans les domaines du perfectionnement professionnel et des loisirs (1 % de tous les programmes d’AIT) que l’AIT était le moins répandu.

Tableau 1. Nombre de programmes d'AIT par programme d'études et type d'AIT

Discipline d'études	APP	PRCI	ASC	Co-op	ENT	SCD	STLD	SCMPO	STCD
Architecture, génie et technologies connexes	84	29	4	313	0	68	25	5	52
Affaires, gestion et administration publique	0	68	25	236	21	59	45	7	69
Santé et domaines connexes	93	13	16	41	0	74	71	167	11
Sciences sociales et comportementales et droit	16	21	15	120	0	76	58	12	19
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	0	12	5	201	1	17	22	1	14
Sciences physiques et de la vie et technologies	17	8	7	151	1	7	38	5	14
Sciences humaines	4	10	10	96	0	21	54	1	16
Arts visuels et de la scène, et technologies de communication	0	9	4	47	0	41	71	0	32
Enseignement	8	3	5	9	0	32	92	36	7
Agriculture, ressources naturelles et conservation	4	8	8	92	0	13	11	3	13
Autre	0	8	21	27	0	22	11	16	10
Services personnels, de protection et de transport	4	3	0	15	0	31	1	0	12
Perfectionnement professionnel et loisirs	0	1	0	5	0	5	1	1	5
Total	230	193	120	1,353	23	466	500	254	274

Légende des abréviations : App = Stage apprenti, PRCI = projets et recherches – communauté/industrie, ASC = apprentissage par le service communautaire, Co-op = stage coopératif, ENT = entrepreneuriat, SCD = stage de courte durée – placement en milieu pratique, STLD = stage de travail de longue durée, SCMPO = stage clinique dans un milieu professionnel obligatoire, STCD = stages de travail de courte durée

Le tableau 2 présente le nombre de programmes d'AIT par niveau d'études et type d'AIT. Près de la moitié (45 %) de tous les programmes d'AIT étaient au niveau du baccalauréat. Le niveau le plus répandu qui vient ensuite est celui du diplôme (22 % de tous les programmes d'AIT). Enfin, un programme d'AIT sur cinq (17 %) était offert aux cycles supérieurs (maîtrise ou doctorat).

Tableau 2. Nombre de programmes d'AIT par niveau d'études et type d'AIT

Niveau	APP	PRCI	ASC	Coop	ENT	SCD	STLD	SCMPO	STCD	Total
Certificat	83	9	19	21	3	98	7	58	44	342
Diplôme	1	62	18	265	1	185	20	102	88	742
Diplôme d'associés	0	1	0	4	0	0	1	0	0	6
Baccalauréat	31	89	69	790	8	91	342	57	74	1,551
Certificat de cycles supérieurs	3	3	0	31	1	47	10	7	6	108
Diplôme de cycles supérieurs	0	3	0	6	0	4	13	12	15	53
Maîtrise	3	25	9	185	6	32	71	17	34	382
Doctorat	89	1	3	51	4	9	36	1	13	207
Autre	20	0	2	0	0	0	0	0	0	22
Total	230	193	120	1,353	23	466	500	254	274	3.413

Les données sur le nombre moyen d'heures consacrées à une expérience d'AIT sont résumées au tableau 3. Elles démontrent que les stages apprentis étaient les plus longs, avec une moyenne de 1 388 heures, et que les programmes d'apprentissage par le service communautaire étaient les plus courts, avec une moyenne de 54 heures.

Tableau 3. Nombre moyen d'heures consacrées à des expériences d'AIT, par type d'AIT

Type d'AIT	Programmes comptés	Nombre moyen d'heures
Stage apprenti	187	1,388
Projets et recherches – communauté/industrie	170	114
Apprentissage par le service communautaire	98	54
Enseignement coopératif	1,347	464
Entrepreneuriat	23	82
Stage de courte durée – placement en milieu pratique	459	228
Stage de travail de longue durée	496	488
Placement professionnel	240	351
Stages de travail de courte durée	274	259

DONNÉES NATIONALES SUR LES MANDATS COOPÉRATIFS EN 2022

*EN TOUT, 42 ÉTABLISSEMENTS ONT
FOURNI DES DONNÉES SUR PLUS DE 800
PROGRAMMES COOPÉRATIFS DISTINCTS*

On a invité les responsables de l'administration et de la gestion de l'AIT dans les établissements d'un bout à l'autre du Canada à fournir des renseignements détaillés sur leurs programmes d'enseignement coopératif, y compris le type d'employeur, les lieux de travail des mandats et la rémunération des stagiaires. Tous les efforts ont été déployés pour recueillir les données les plus précises possible. Toutefois, en raison de la complexité du calendrier de collecte des données, les chiffres présentés dans le présent rapport doivent être considérés comme des estimations.





Par exemple, certains établissements ont transmis des données pour une seule session, comme de septembre à décembre 2022, tandis que d'autres ont fait rapport sur deux ou trois sessions.

En tout, 42 établissements ont fourni des données sur plus de 800 programmes coopératifs distincts[1]. Bien entendu, en raison de l'alternance propre aux programmes coopératifs, des données étaient disponibles pour certains programmes à plusieurs moments de l'année, si bien que 1915 programmes au total ont fait l'objet de l'analyse. Sur les 1915 programmes recensés, 33 % étaient obligatoires et 66 % ne l'étaient pas. De plus, 73 % étaient accrédités par ECAIT Canada et 27 % ne l'étaient pas. Tout compte fait, 78 921 étudiantes et étudiants étaient inscrits à ces programmes. De ce nombre, 19 % étaient considérés comme des étudiantes ou étudiants étrangers et 81 %, comme des étudiantes ou étudiants canadiens.

Les données sur les inscriptions par discipline d'études recueillies font l'objet de la figure 3. Cette figure montre le pourcentage de toutes les inscriptions à des programmes coopératifs ($n = 78\,921$) et des inscriptions à des programmes coopératifs par des étudiantes et étudiants étrangers (14 686), par discipline d'études. C'est en génie qu'on trouve la plus grande part des inscriptions aux programmes coopératifs (26 529 ou 33,6 %), y compris chez les étudiantes et étudiants étrangers en particulier (3 892 ou 26,5 %). La proportion d'étudiantes et étudiants étrangers inscrits était notablement élevée en mathématiques et finances, en informatique et en hôtellerie, tourisme et loisirs (bien qu'en termes absolus, le nombre d'inscriptions aux programmes coopératifs dans cette dernière discipline soit peu élevé par rapport aux deux autres domaines mentionnés).

[1] On a estimé qu'il y avait 882 programmes coopératifs distincts offerts au Canada en 2022, mais le sondage n'a probablement pas permis de tous les relever.

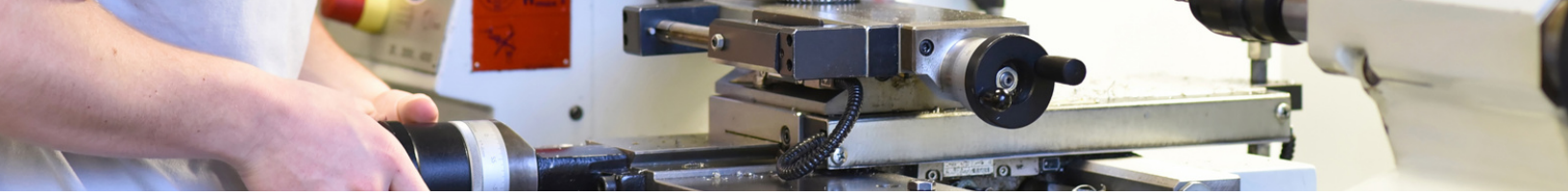
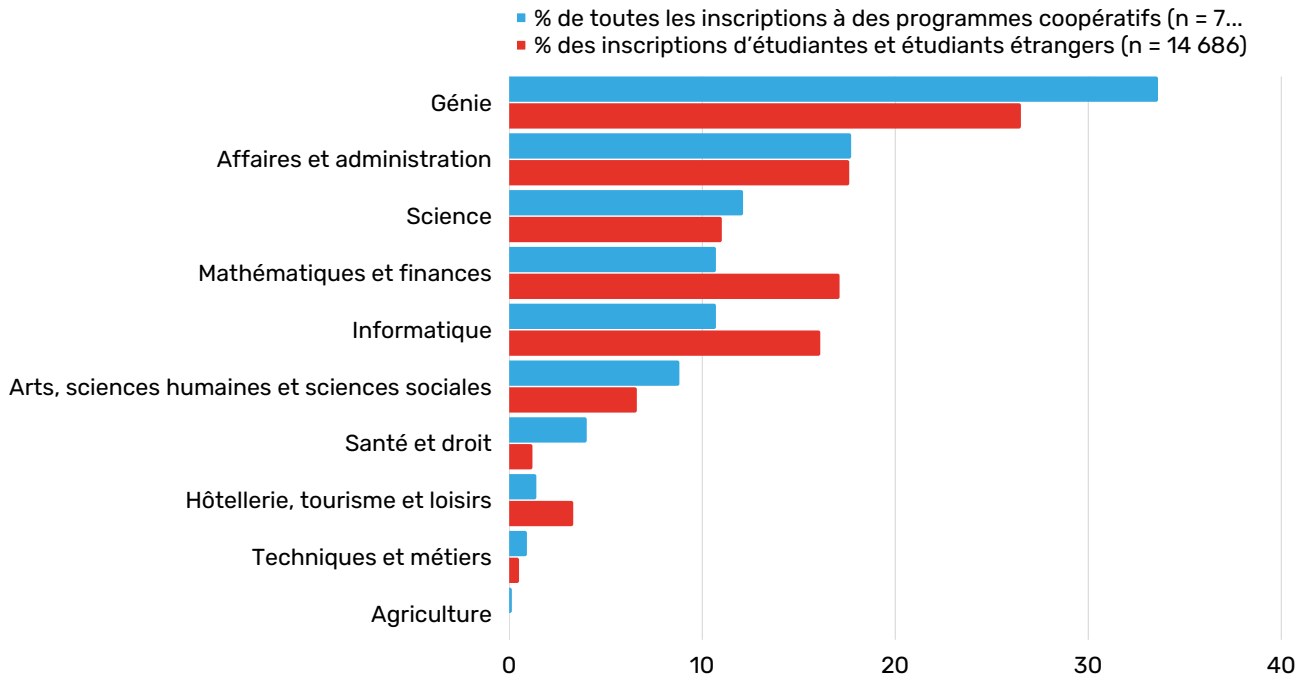


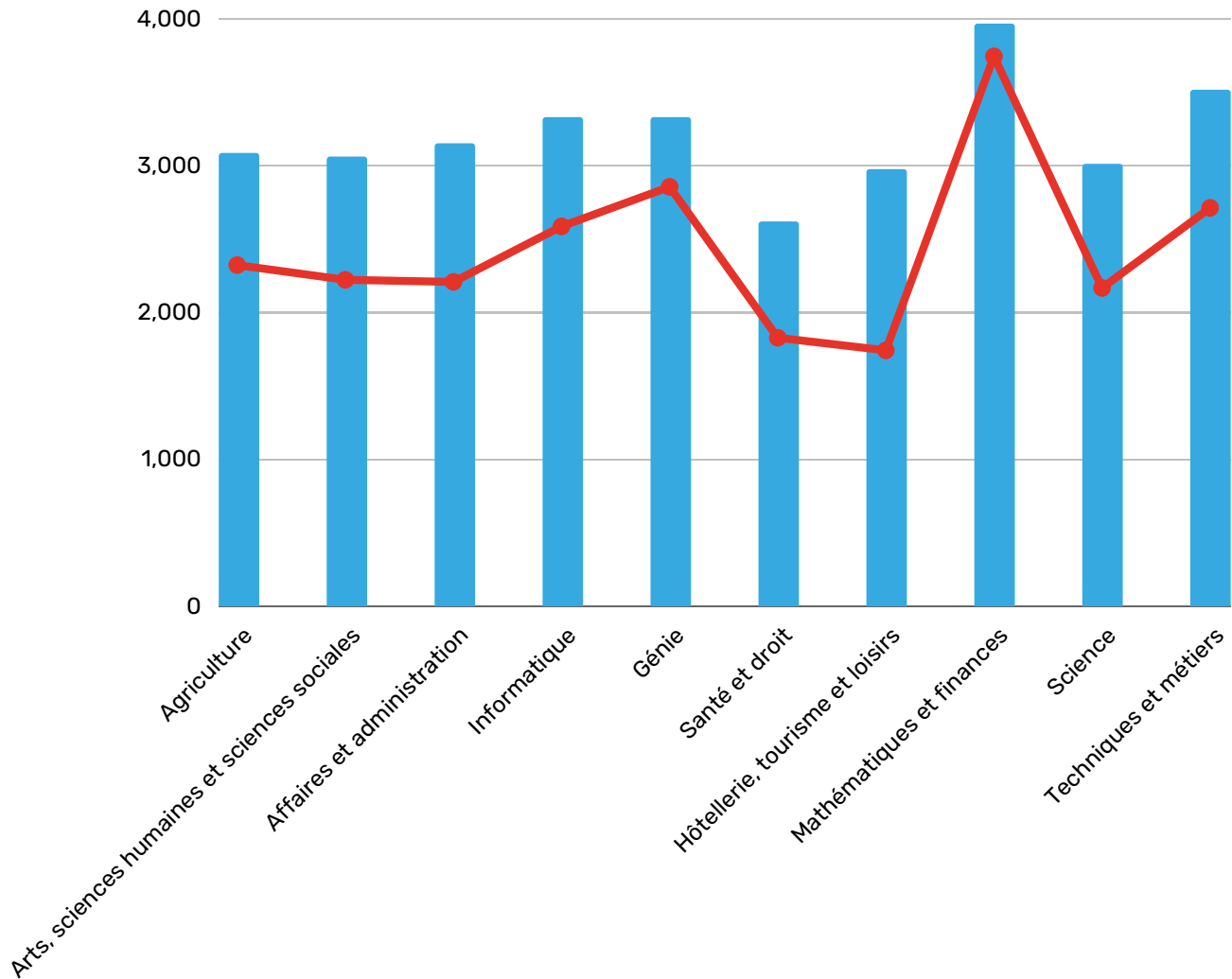
Figure 3. Nombre d'inscriptions à des programmes coopératifs par discipline d'études



Des données sur la rémunération des étudiants ont été recueillies. La figure 4 illustre la rémunération mensuelle et horaire moyenne pour toutes les inscriptions dans des programmes coopératifs par discipline d'études. Le tableau 4 reprend les chiffres donnés à la figure 4 et affiche les frais payés par les membres de ces programmes coopératifs au premier cycle et aux cycles supérieurs. Les données montrent que la rémunération est la plus élevée dans les programmes de mathématiques et de finances et la plus faible dans les programmes de santé et de droit (sur le plan de la rémunération mensuelle) ainsi que d'hôtellerie, de tourisme et de loisirs (sur le plan de la rémunération horaire).



Figure 4. Rémunération mensuelle moyenne par discipline d'études



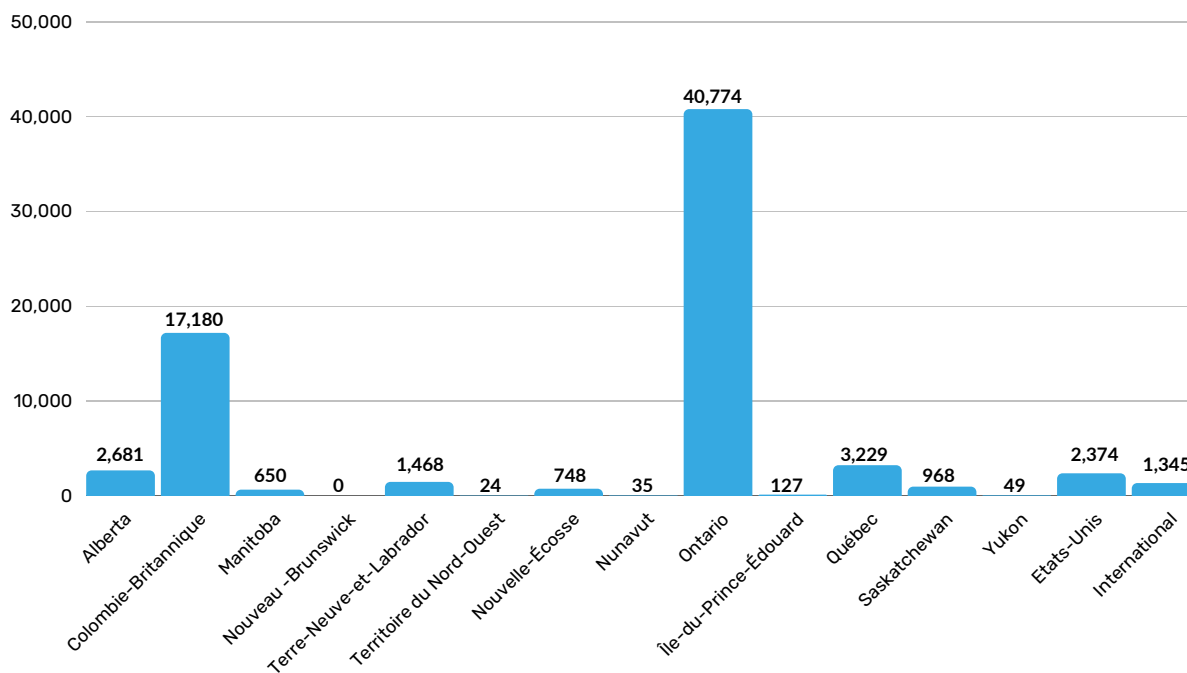
Les données sur les frais indiquent qu'en moyenne, les frais d'enseignement coopératif les plus élevés sont exigés pour les programmes de mathématiques et de finances au premier cycle, et pour les programmes de génie aux cycles supérieurs. En revanche, ce sont en moyenne dans les programmes d'informatique que les frais d'enseignement coopératif sont les plus bas au premier cycle, et dans les programmes d'hôtellerie, de tourisme et de loisirs aux cycles supérieurs.

Tableau 4. Rémunération mensuelle et horaire moyenne et frais d'enseignement coopératif par discipline d'études

Discipline d'études	Rémunération		Frais	
	Mensuelle	Horaire	Premier cycle	Cycles supérieurs
Agriculture	3,084.15\$	20.94\$	683.70\$	671.16\$
Arts, sciences humaines et sciences sociales	3,059.27\$	20.53\$	680.30\$	688.96\$
Affaires et administration	3,149.77\$	20.47\$	673.62\$	615.14\$
Informatique	3,328.06\$	22.01\$	607.28\$	552.05\$
Génie	3,540.43\$	23.11\$	644.60\$	709.82\$
Santé et droit	2,617.57\$	18.92\$	631.42\$	589.69\$
Hôtellerie, tourisme et loisirs	2,973.74\$	18.57\$	616.98\$	509.00\$
Mathématiques et finances	3,964.67\$	26.73\$	720.57\$	673.52\$
Science	3,009.92\$	20.30\$	653.16\$	637.53\$
Techniques et métiers	3,514.59\$	22.53\$	601.31\$	579.00\$

La figure 5 ci-dessous montre le nombre d'emplois coopératifs par emplacement. La plupart des mandats coopératifs, soit 52 % d'entre eux, ont eu lieu en Ontario. Cette proportion n'est guère surprenante étant donné que certains des plus grands établissements d'enseignement postsecondaire au Canada qui offrent des programmes coopératifs se trouvent en Ontario, comme l'Université McMaster, l'Université de Toronto et l'Université de Waterloo. Quelque 5 % des mandats coopératifs ont été effectués à l'extérieur du Canada ou des États-Unis.

Figure 5. Nombre d'inscriptions par emplacement



DONNÉES ISSUES DU SONDAGE ÉCLAIR 2022

*LA COLLECTE DE DONNÉES A COMMENCÉ
PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19
DANS LE BUT D'IDENTIFIER LES
TENDANCES.*

Le sondage éclair visait à recueillir des données sur les mandats coopératifs et d'AIT, entre autres paramètres pertinents, à des moments précis en 2022. Deux sondages ont été soumis aux responsables de l'administration et de la gestion de l'AIT. Le premier l'a été en mars 2022. Les réponses ont été recueillies entre le 10 et le 29 mars. Le second a transmis en octobre 2022. Les réponses ont été recueillies entre le 17 octobre et le 10 novembre. La participation à l'un comme à l'autre était volontaire. De plus, certaines personnes ont répondu à un sondage, mais pas à l'autre.



Le tableau 5 montre le nombre d'étudiantes et étudiants en placement dans les trois sessions (janvier-avril, mai-août et septembre-décembre) de 2021 et de 2022. Il montre également la variation en pourcentage du nombre de ces placements de 2021 à 2022. Les données sont présentées pour les collèges et les écoles polytechniques, ainsi que pour les universités, puis le total pour tous les types d'établissement est inscrit à la colonne « Tous ». Les données font ressortir deux mots : reprise et croissance. Tous types d'établissement confondus, il y a eu plus de placements en 2022 qu'en 2021 pour chacune des trois sessions. L'augmentation des placements a été particulièrement forte dans les universités, où la croissance d'une année à l'autre pour les trois sessions s'est chiffrée à environ 8 % (67 447 placements en 2021 par rapport à 73 140 en 2022). Pour deux des trois sessions, la variation d'une année à l'autre des placements issus des collèges et des écoles polytechniques a été négative. Malgré cela, il y a eu plus de placements issus des collèges et des écoles polytechniques (hausse de 147) en 2022 qu'en 2021, soit une croissance d'une année à l'autre pour les trois sessions d'environ 1 % (14 942 placements en 2021 et 15 089 placements en 2022).

Tableau 5. Nombre de placements en 2021 et 2022 rapportés par les collèges et les universités pendant les trois trimestres

Type d'établissement	Jan.-avr.			Mai-août			Sept.-déc.		
	2021	2022	Variation	2021	2022	Variation	2021	2022	Variation
Collège/école polytechnique	5,452	5,343	-2%	6,833	7,230	6%	2,657	2,516	-5%
Université	19,947	22,171	11%	26,815	29,888	11%	20,685	21,081	2%
Tous	25,399	27,514	8%	33,648	37,118	10%	23,342	23,597	1%

Des données supplémentaires sur les modes de travail dans le cadre des mandats coopératifs et d'AIT étaient disponibles. Trois modes de travail ont été abordés : en personne, entièrement à distance et hybride (parfois en personne et parfois à distance). Les données pertinentes ont été consignées pour représenter le pourcentage des emplois qui étaient entièrement ou une partie du temps à distance. L'analyse de ces données est importante pour notre compréhension des espaces et des lieux dans lesquels les étudiantes et étudiants travaillent. Cette connaissance influence directement sur la façon dont nous préparons les stagiaires à réussir au travail. Le tableau 6 résume les résultats des analyses.

Les données montrent que de nombreux emplois d'AIT comprennent une certaine mesure de travail à distance. Au cours des mois qui sont souvent considérés comme les plus froids au Canada (janvier à avril), la plupart des emplois comportaient du travail à distance. Dans les mois qui sont souvent considérés comme les plus chauds au Canada (de mai à août), le travail à distance était moins courant. Le pourcentage d'emplois comportant du travail à distance était un peu plus élevé pour les placements issus des universités que pour ceux issus des collèges et des écoles polytechniques. À noter que seulement 7 collèges ou écoles polytechniques et 17 universités ont fourni des données, de sorte que ces résultats pourraient ne pas être totalement représentatifs de l'AIT à l'échelle du pays.

Tableau 6. Pourcentage d'emplois à distance par session et par type d'établissement en 2022

Type d'établissement	Janv.-avr.	Mai-août	Sept.-déc.
Collège/école polytechnique	49%	30%	34%
Université	70%	56%	51%
Tous	67%	50%	48%

On a demandé aux responsables de l'administration de rendre compte de l'endroit (site ou tableau d'affichage propres aux mandats coopératifs ou d'AIT, ou encore site ou tableau d'affichage de l'établissement ou d'une faculté en particulier) où les offres d'emplois d'AIT ont été publiées en septembre 2021 et en septembre 2022. Le tableau 7 présente les résultats. Du côté des universités, de 2021 à 2022, il y a eu une augmentation des publications sur les tableaux propres aux mandats coopératifs (6 %) et d'AIT (18 %), ainsi que sur ceux des établissements en général (4 %). De plus, toujours dans les universités, de 2021 à 2022, on a constaté une diminution de 7 % des publications sur les tableaux propres aux facultés. Dans les collèges, les données étaient disponibles pour les tableaux propres aux mandats coopératifs et ceux des établissements en général seulement. De 2021 à 2022, il y a eu une baisse pour les uns comme pour les autres (-3 % pour les publications sur les tableaux propres aux mandats coopératifs et -9 % pour celles sur les tableaux des établissements).

Tableau 7. Offres d'emploi par emplacement

		Sep 2021	Sep 2022	2021 to 2022 change
Université	Tableaux propres aux mandats coopératifs	19,234	20,429	6%
	Tableaux propres aux mandats d'AIT	449	531	18%
	Tableaux des établissements	4,156	4,312	4%
	Tableaux propres aux facultés	1,126	1,051	-7%
Collège/école polytechnique	Tableaux propres aux mandats coopératifs	3,870	3,768	-3%
	Tableaux propres aux mandats d'AIT	s.o	s.o	s.o
	Tableaux des établissements	883	805	-9%
	Tableaux propres aux facultés	s.o	s.o	s.o

On a demandé aux responsables de l'administration de rendre compte du mode (en personne, en ligne ou les deux) de cinq activités dans leur établissement (entrevues d'emploi, salons de l'emploi, visites sur place, rendez-vous pour les démarches et ateliers de gestion de carrière) pour les sessions du printemps et de l'automne 2022. On leur a également demandé d'indiquer les modes qu'ils s'attendaient à voir être utilisés à la session d'hiver 2023. Les données sont disponibles pour 28 établissements. Le tableau 8 résume les résultats.

Au printemps 2022, dans les collèges et les écoles polytechniques, la plupart des responsables de l'administration ont déclaré que les activités étaient soit en ligne, soit en ligne et en personne. La plupart ont indiqué que les entrevues, les salons de l'emploi, les visites sur place et les ateliers étaient en ligne et que la plupart des rendez-vous pour les démarches avaient lieu en ligne et en personne. Cette tendance était semblable au sein des universités au printemps 2022.

Une minorité de responsables de l'administration ont déclaré que les activités avaient lieu en personne seulement. À l'inverse, la plupart des entrevues, des visites sur place, des rendez-vous pour les démarches et des ateliers de gestion de carrière étaient en ligne et en personne. Il est à noter qu'une majorité des salons de l'emploi (56 %) ont eu lieu en ligne seulement.

Comparativement à la session du printemps 2022, les collèges ont signalé à l'automne une transition des activités en ligne seulement aux activités en ligne et en personne. Par exemple, la plupart des responsables de l'administration des collèges ont déclaré que les ateliers de gestion de carrière étaient offerts en ligne au printemps et en ligne et en personne à l'automne. On a aussi remarqué cette tendance – des activités en ligne aux activités hybrides – dans les universités. Il y avait des signes de plus en plus manifestes que certaines activités, notamment les salons de l'emploi et les ateliers de gestion de carrière, qui étaient auparavant en ligne seulement ont commencé à avoir lieu en personne seulement en 2022.

Tableau 8. Activités sélectionnées par mode

Activité	Mode	Collège/école polytechnique			Université			Les deux		
		P22	A22	H23*	P22	A22	H23	P22	A22	H23
Entrevues	En personne	67%	29%	17%	7%	18%	25%	5%	18%	17%
	En ligne	75%	71%	67%	33%	12%	12%	43%	18%	17%
	Les deux	0%	0%	17%	60%	71%	63%	52%	64%	67%
Salons de l'emploi	En personne	0%	29%	17%	22%	42%	67%	15%	45%	44%
	En ligne	75%	29%	17%	56%	21%	0%	62%	21%	15%
	Les deux	25%	43%	67%	22%	37%	33%	23%	34%	41%
Visites sur place	En personne	0%	0%	0%	6%	6%	7%	4%	8%	4%
	En ligne	71%	29%	33%	44%	24%	14%	52%	23%	22%
	Les deux	29%	71%	67%	50%	71%	79%	43%	69%	74%
Rendez-vous pour les démarches	En personne	0%	0%	0%	12%	18%	25%	8%	11%	11%
	En ligne	71%	0%	0%	6%	0%	0%	13%	0%	0%
	Les deux	29%	100%	100%	82%	82%	75%	88%	89%	89%
Ateliers de gestion de carrière	En personne	0%	0%	0%	8%	22%	36%	5%	14%	21%
	En ligne	71%	29%	17%	15%	11%	0%	35%	14%	7%
	Les deux	29%	71%	83%	77%	67%	64%	60%	71%	72%

DONNÉES SUR LE PROGRAMME IHUB POUR 2022

LE IHUB FONCTIONNE COMME UN CENTRE D'EXPERTISE QUI FOURNIT UN FINANCEMENT BASÉ SUR DES SUBVENTIONS.

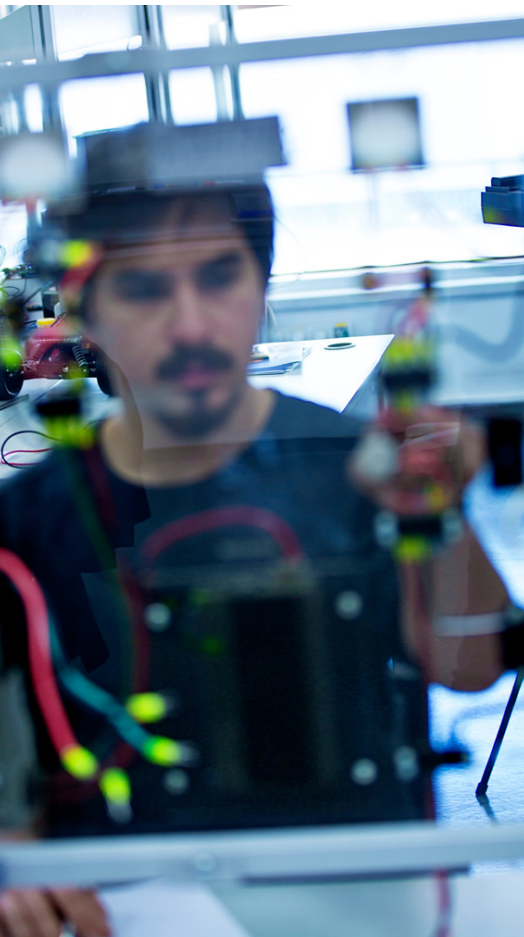
Le Carrefour de l'innovation iHUB d'ECAIT est une façon pour ce dernier de renforcer la capacité en matière d'expériences d'AIT de haute qualité, au-delà des programmes coopératifs et de stages classiques. Plus précisément, le Carrefour fait office de centre d'expertise qui fournit du financement au moyen de subventions accordées suivant un appel de propositions lancé à l'échelle nationale. Les propositions sont évaluées par des experts de l'AIT afin d'assurer la qualité et le respect de normes d'apprentissage appropriées pour les étudiants. La priorité est accordée aux étudiantes et étudiants postsecondaires issus de groupes en quête d'équité, comme les Autochtones, les personnes racialisées, les nouveaux arrivants et arrivantes, les personnes handicapées ainsi que les femmes et les étudiantes et étudiants non binaires en STIM.



Le programme iHUB se concentre principalement sur quatre types d'AIT : (1) projets et recherches – communauté/industrie; (2) AIT – entrepreneuriat; (3) stage de courte durée – placement en milieu pratique; (4) AIT par le service. Le programme iHub favorise l'élargissement de l'accès à l'AIT, l'élimination des obstacles, la mise à profit de la technologie pour améliorer les programmes et en étendre la portée, ainsi que l'innovation grâce à de nouveaux partenariats et à de nouveaux modèles pour l'AIT de qualité dans les programmes d'études.

Dans le cadre de cette mission, ECAIT Canada recueille des renseignements sur les élèves et les partenaires communautaires et de l'industrie qui participent au programme. Les points saillants de leurs caractéristiques et des résultats du programme sont présentés ci-dessous. Il importe de souligner que les données recueillies auprès des responsables de l'administration du programme iHub suggèrent qu'environ 8 047 étudiantes et étudiants ont participé aux expériences du programme en 2022. Toutefois, au moment de la rédaction du présent rapport, des données complètes n'étaient disponibles que pour 2 654 d'entre eux. Sauf indication contraire, les chiffres indiqués ci-dessous sont fondés sur les dossiers complets.





Profil des participantes et participants ainsi que des expériences

Les participantes et participants du programme iHub avaient en moyenne 25,4 ans. Les deux tiers (67 %) ont indiqué être des femmes, 28 % des hommes, 3 % ont préféré ne pas divulguer leur identité de genre et 2 % ont indiqué être des personnes non binaires ou appartenir à une autre catégorie de genre qu'ils ont précisée. De plus, des données sur l'appartenance à certains groupes en quête d'équité ont été recueillies. Voici la liste de ces groupes ainsi que, selon les données recueillies, la proportion des participantes et participants au programme iHub qui y appartiennent : personnes LGBTQ2S+ (14 %); personnes vivant en région éloignée ou rurale (17 %); personnes socioéconomiquement marginalisées (17 %); population étudiante adulte (26 %); Autochtones (y compris celles et ceux non inscrits), Premières Nations, Métis ou Inuits (6 %); personnes noires (3 %); personnes racialisées ou de couleur (18 %); personnes arrivées au Canada dans les cinq dernières années (5 %); personnes issues d'un parcours de réfugié (1 %); personnes handicapées (9 %); personnes non binaires ou s'identifiant comme femmes en STIM (12 %).

La plupart (95 %) des élèves participant au programme iHub étudiaient à temps plein. Plus de la moitié (56 %) de l'effectif étudiant du programme iHub était inscrite à un programme de baccalauréat, 29 % à un programme de certificat ou de diplôme d'un collège ou d'un cégep, 6 % à un programme de maîtrise, 5 % à un programme de certificat ou de diplôme spécialisé d'une université, 4 % à un programme de doctorat et un peu plus de 1 % à un programme d'apprentissage ou autre.

La proportion des participantes et participants au programme iHub par année d'études se décline comme suit : première (38,6 %), deuxième (22,0 %), troisième (15,4 %), quatrième (21,1%), cinquième ou plus (3,0 %).

Le tableau 9 montre l'emplacement et la taille de l'organisation pour toutes les expériences du programme iHub en 2022 en fonction des dossiers complets. Sur les 2 654 expériences du programme iHub, plus de la moitié (50,4 %) se sont déroulées au sein d'organisations comptant entre 10 et 99 employés, et le tiers (31 %) dans de grandes organisations, qui comptent au moins 500 employés.

Ces chiffres changent légèrement lorsqu'on tient compte du nombre estimé d'expériences. Selon le nombre estimé d'expériences du programme iHub, soit 8 047, voici la ventilation par province en ordre décroissant : Ontario (n = 2 059 - 25,6 %), Colombie-Britannique (n = 1 816 - 22,6 %), Nouveau-Brunswick (n = 1 484 - 18,44 %), Alberta (n = 1 282 - 15,9 %), Québec (n = 775 - 9,6 %), Nouvelle-Écosse (n = 438 - 5,4 %), Île-du-Prince-Édouard (n = 69 - 0,9 %), Manitoba (n = 60 - 0,7 %), Terre-Neuve-et-Labrador (n = 32 - 0,4 %), Saskatchewan (n = 28 - 0,3 %) et Yukon (n = 4 - 0 %).

Tableau 9. Nombre de participantes et participants du programme iHub par province/territoire et taille de l'organisation

Province/Territoire	Taille de l'organisation				Total
	Micro (1- 9)	Petite (10-99)	Moyenne (100-499)	Grande (500+)	
Nouveau-Brunswick	117	243	7	240	607
Colombie-Britannique	29	426	7	133	595
Alberta	60	200	111	136	507
Québec	4	162	89	181	436
Ontario	1	215	38	100	354
Île-du-Prince-Édouard	0	37	11	21	69
Nouvelle-Écosse	0	33	0	4	37
Terre-Neuve-et-Labrador	0	8	24	0	32
Saskatchewan	0	8	0	0	8
Manitoba	1	4	0	0	5
Yukon	2	2	0	0	4
Total	212	1,338	287	815	2,654
% par taille d'organisation	8.1%	50.4%	10.8%	30.7%	100%

Le tableau 10 présente le nombre d'emplois issus du programme iHub par mode de travail et type d'AIL. Voici la ventilation des 2 654 expériences du programme iHub : catégorie Projets et recherches – communauté/industrie, 45 %; catégorie Stage de courte durée – placement en milieu pratique, 27 %; catégorie Apprentissage par le service communautaire, 12 %; catégorie AIT – entrepreneuriat, 7 %; catégorie Stage de travail de longue durée, 5 %; catégorie Stage clinique dans un milieu professionnel, 4 %; un seul mandat était un stage de travail de courte durée (0,1 %). Près de la moitié (48 %) des expériences du programme iHub se sont déroulées entièrement en personne. Une plus petite proportion (27 %) était des expériences hybrides et une partie encore plus petite (25 %) est formée d'expériences entièrement à distance.

Tableau 10. Nombre de participantes et participants au programme iHub par type d'AIT et mode de travail

Type d'AIT	Entièrement en personne	Hybride	Entièrement à distance	Total
Projets et recherches – communauté/industrie	466	476	263	1,205
Apprentissage par le service communautaire	229	21	57	307
AIT – entrepreneuriat	59	39	85	183
Stage de courte durée – placement en milieu pratique	438	40	244	722
Stage de travail de longue durée	5	116	0	121
Stage pratique dans un milieu professionnel	75	30	10	115
Expérience en milieu pratique	0	1	0	1
Total	1,272	723	659	2,654



Avantages pour la population étudiante

Le tableau 11 fournit des renseignements sur les engagements pris par les étudiantes et étudiants (en heures travaillées), les partenaires (sur le plan de la rémunération) et les établissements (quant aux coûts par étudiante ou étudiant). En moyenne, les élèves ont consacré 115 heures à leur expérience du programme iHub. Les stages pratiques dans un milieu professionnel sont celles qui ont exigé le plus de temps (270 heures) et les projets et recherches – communauté/industrie sont celles qui en ont exigé le moins (73 heures). La rémunération était généralement proportionnelle au nombre d’heures investies. En moyenne, les étudiantes et étudiants du programme iHub ont reçu 1,019.03 \$.



Selon les données sur la formule de rémunération (n = 2,421), dans la plupart des cas, la rémunération était versée sous forme d’allocation (67 %), qu’on appelle en anglais « stipend », ce qui comprend les indemnités de déplacement. Voici les autres formules de rémunération : « bursary », qu’on nomme aussi « allocation » en français (10 %); crédits portés au compte étudiant (10 %); salaire (7 %); formation (2 %); remise sur frais de scolarité (2 %); carte-cadeau (1 %); indemnité pour le transport, Internet et les technologies (moins de 1 %); honoraires (moins de 1 %); bourse d’études (moins de 1 %); subvention (moins de 1 %).

Les dossiers indiquent également que certains participantes et participants au programme iHub ont reçu des prestations (n = 872) exprimées en montants d’argent. Ceux qui en ont reçu ont profité, en moyenne, d’une valeur de 429,24 \$. Ce qu’on constate le plus souvent, c’est que les coûts de transport des étudiantes et étudiants ont été pris en charge ou qu’on leur a fourni du matériel technique ou des logiciels.



Il convient également de noter que l'établissement d'enseignement concerné était parfois (n = 321) bénéficiaire de ce qu'on appelle du « matériel légué », articles dont les établissements gardent la propriété après le programme iHub et qui peuvent servir à aider les étudiantes et étudiants dans l'avenir. Dans les cas où du matériel a été légué, la valeur moyenne des articles était de 156,72 \$. Les articles de sport, les articles de camping (probablement pour l'enseignement ou pour l'organisation d'activités de plein air, par exemple dans un cours d'aventure), les logiciels et le matériel technique comme les caméras, les ordinateurs portatifs et les tablettes sont des exemples courants de matériel légué.

Tableau 11. Engagements moyens par type d'AIT

Type d'AIT	Heures travaillées	Étudiant·e Rémunération	Coût par étudiant·e
Projets et recherches -communauté/industrie	73	730.50\$	1,435.78\$
Apprentissage par le service communautaire	102	635.56\$	1,372.94\$
AIT - entrepreneuriat	155	1,401.81\$	1,561.52\$
Stage de courte durée - placement en milieu pratique	156	1,322.91\$	1,586.09\$
Stage de travail de longue durée	116	1,477.90\$	s.o
Stage pratique dans un milieu professionnel	270	1,570.81\$	s.o
Expérience en milieu pratique	150	1,600.00\$	s.o
Total	115	1,019.03\$	1,512.02\$



CONCLUSION

Les données présentées dans le présent rapport donnent un aperçu de l'AIT à l'échelle du pays. L'AIT est offert de nombreuses façons à des dizaines de milliers de personnes, dans des dizaines d'établissements d'enseignement postsecondaire au Canada. Qu'ils soient coopératifs, de courte durée ou de longue durée, les stages sont en croissance, surtout pour les étudiantes et étudiants inscrits à un programme menant à un diplôme spécialisé ou à un baccalauréat. Le nombre de placements est généralement en hausse de 2021 à 2022, signe que les programmes d'AIT reprennent leur envol après la pandémie de COVID-19. Tant au travail que dans les services de soutien à la population étudiante, une combinaison de travail à distance et en personne semble être la nouvelle norme. Enfin, le programme iHUB a accueilli des milliers d'étudiantes et étudiants, dont bon nombre appartenaient à des groupes en quête d'équité, et a offert des avantages pécuniaires et non pécuniaires qui ne se seraient peut-être pas concrétisés sans lui.

ECAIT Canada est fier de communiquer ces résultats à ses membres et à la communauté dans son ensemble. Il tient aussi à remercier tous les établissements qui ont fourni les données utilisées dans ce rapport. De plus, ECAIT encourage les établissements de tout le pays à faire partager leurs données par l'entremise du répertoire national de l'AIT, des rapports nationaux sur les mandats coopératifs et du sondage éclair. Ils favorisent ainsi une représentation plus exacte de l'excellent travail effectué par les praticiennes et praticiens de l'AIT au Canada et aident ECAIT à militer pour les programmes d'AIT à l'aide de données récentes. Qui plus est, avec l'aide des établissements et leurs données, ECAIT s'attache à appuyer les efforts visant à améliorer l'expérience d'AIT que vivront les membres de l'effectif étudiant et les employeurs dans les années à venir.

Annexe

Tableau 12. Nombre de programmes d'AIT par type d'AIT et par établissement

Établissement	APP	PRCI	ASC	Co-op	EN	SCD	STLD	SCMPO	STCD
Algonquin College	0	0	0	44	0	0	0	0	0
Brock University	0	26	12	42	0	15	20	6	1
Camosun College	0	1	0	10	0	9	8	10	1
Cape Breton University	0	0	1	6	0	0	5	0	0
Capilano University	0	9	21	2	0	2	0	19	0
College of the North Atlantic	41	26	1	14	0	14	3	27	82
Concordia University	2	1	0	79	0	7	104	14	0
Conestoga College of Applied Arts & Technology	0	0	0	66	0	54	0	0	0
Confederation College of Applied Arts & Technology	0	0	0	11	0	0	0	0	5
Dalhousie University	0	1	0	25	0	0	3	1	0
École de Technologie Supérieure	0	0	0	7	0	0	0	0	0
George Brown College	0	0	0	4	0	40	0	0	7
Georgian College	16	0	0	46	0	18	5	17	0
Kwantlen Polytechnic University	0	6	21	10	0	0	0	11	4
MacEwan University	0	22	0	0	0	41	5	16	5
McMaster University	0	0	0	77	0	0	0	0	0
Memorial University of Newfoundland	0	0	0	12	0	0	0	0	0
Mohawk College	20	4	0	25	0	26	0	12	0
Mount Saint Vincent University	0	0	0	3	0	0	4	2	3
Niagara College	0	0	0	21	0	0	0	0	0
Nova Scotia Community College	0	0	0	6	0	110	3	4	0
Okanagan College	20	16	2	28	0	10	0	30	6
Queen's University	0	8	2	0	0	1	72	0	0
Red River College	0	1	0	14	0	0	1	17	1
Redeemer University	0	0	0	6	0	0	13	0	0
Toronto Metropolitan University	0	0	0	14	0	0	0	0	0
Saskatchewan Polytechnic	0	20	2	11	5	2	0	26	18

Selkirk College	0	0	0	13	0	0	0	0	0
Seneca College	0	0	0	9	0	0	0	0	9
Sheridan College	1	0	0	27	0	23	13	4	16
Simon Fraser University	0	0	0	94	0	0	10	0	0
St. Francis Xavier University	0	0	2	6	0	0	0	0	0
Trent University	0	5	6	7	0	17	5	8	0
Université de Hearst	0	0	0	0	0	5	0	0	0
Université de Moncton	0	0	0	20	0	0	0	0	0
Université de Sherbrooke	128	0	0	54	0	32	128	0	0
University College of the North	0	0	0	0	0	11	0	5	0
University of Alberta	0	0	1	20	0	4	8	0	0
University of British Columbia	0	11	4	120	0	0	0	4	79
University of Calgary	0	3	0	6	0	0	2	0	0
University of Guelph	0	4	1	59	0	0	5	0	1
University of Lethbridge	0	8	4	16	14	3	1	0	1
University of Manitoba	0	0	0	12	0	0	0	0	0
University of Prince Edward Island	0	0	0	4	0	0	0	0	0
University of Regina	0	0	0	13	0	1	2	3	1
University of Saskatchewan	0	0	0	1	0	0	0	0	0
University of Toronto	0	16	14	58	4	1	37	0	30
University of Victoria	0	0	0	162	0	0	0	0	0
University of Waterloo	2	2	1	21	0	5	12	8	3
University of Windsor	0	0	1	8	0	4	2	1	0
Vancouver Island University	0	0	0	11	0	0	4	1	1
Western University	0	0	21	11	0	1	25	8	0
Wilfrid Laurier University	0	3	3	18	0	10	0	0	0
% of total	6.7	5.7	3.5	39.6	0.7	13.7	14.6	7.4	8.0
Légende des abréviations : App = Stage apprenti, PRCI = projets et recherches – communauté/industrie, ASC = apprentissage par le service communautaire, Co-op = stage coopératif, EN = entrepreneuriat, SCD = stage de courte durée – placement en milieu pratique, STLD = stage de travail de longue durée, SCMPO = stage clinique dans un milieu professionnel, STCD = stages de travail de courte durée									